

RAUCOURT

54610



Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de procurations : 1

La convocation adressée le 10.06.2026 avec comme ordre du jour :

- Nomination d'un(e) secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20.04.2026.
- Subventions octroyées aux associations
- Modification de la commission CCID.
- Modification de la commission révision des listes électorales
- Désignation membre titulaire + suppléant MMD54
- Etat des différentes conventions signées.
- Nouvelle tarification des concessions cimetières (Tombes et Columbarium)
- Entretien partie communale Rue des Masures, près de la propriété de Mr et Mme BOUTSERIN.
- Présentation des appartements communaux
- Retour commission municipale travaux
- Travaux Eglise
- Parcelles
- Composteurs partagés
- Questions diverses
 - Croqueurs de pommes
 - Information aux habitants sur les commissions dites de travail
 - Défraiement des frais de déplacement

La Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26.06.2026 et transmise au contrôle de légalité le 26.06.2026.

La Maire,
Sabine DEGUILI

L'an deux mille vingt-six, le seize juin, le Conseil municipal s'est réuni à 20 heures, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme DEGUILI Sabine, Maire.

Etaient présents :

Claude BASTIEN, Cécile CHAPLIER, Bernard BUZON, Marie-Pierre L'HUILLIER, Guy LESCURE, Estelle MATHIEU, Christian TOUSSENOT, Sylvie WRECZYCKI, Antoine L'HUILLIER.

Absents :

Absents excusés : Valentin MOINE.

Procurations :

Mr Valentin MOINE donne procuration à Mr Claude BASTIEN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme CHAPLIER Cécile a été désignée cette fonction.

2026-16 SUBVENTIONS OCTROYEES AUX ASSOCIATIONS

Faisant suite à la réception de plusieurs demandes de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'octroyer, pour l'année 2026, une subvention de 200 Euros à l'ADMR de Nomeny
- D'octroyer pour l'année 2026, une subvention de 600 Euros au Foyer Rural de RAUCOURT.
- D'octroyer pour l'année 2026, une subvention de 200 Euros à l'association « Une Rose, Un Espoir, secteur Nomeny-Delme »
- De prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2026

A RAUCOURT, les jours mois et an susdits
Mme Sabine DEGUILI,

La Maire

